Défi n°2

Société de la connaissance
2.1. Education et formation
2.2. Recherche et développement

ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Conseil Général de la Meuse]
Produire moins de déchets et améliorer leur valorisation dans les collèges

Objectif du projet :

Réduction de la quantité de déchets produits, recyclage au maximum des déchets selon leur types, afin de réduire le gaspillage, le transport et les coûts d'élimination et de maximiser la « valorisation matière ».

Contact :

Virginie BASTIDE, Mission développement durable
(Interlocutrice DD de la structure)
Co-pilote du projet :
Philippe VAUTRIN
Service Education

Coordonnées :

Hôtel du Département,
Place Pierre-François Gossin,
55000 Bar-le-Duc
Tél : 03.29.45.77.55

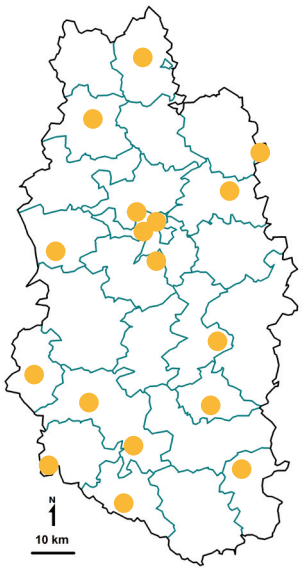

Calendrier de mise en oeuvre :

Le recrutement est en cours, l'embauche devrait avoir lieu en février 2014.

Le diagnostic sera réalisé sur l'année, le plan déchets est attendu pour le second semestre.

L'idéal serait de pouvoir mettre en œuvre certaines des actions préconisées dès la fin de l'année 2014.

Descriptif du projet :

Il s'agit d'une des actions inscrites au Plan Climat du Département adopté par l'Assemblée Départementale le 4 juillet 2013.

En dehors des enseignements sous l'autorité de l'Education Nationale, les collèges sont à la charge des Départements. Mieux connaître la production et la valorisation des déchets constitue un enjeu tant pour le Département que pour les équipes de direction des collèges. Les collèges visés en priorité sont ceux dotés d'une cantine scolaire, qui génère beaucoup de déchets fermentescibles.

L'objectif est de contribuer à la sensibilisation des équipes de direction et des personnels des collèges (et publics associés : enseignants, élèves) à la diminution du tonnage de déchets produits et favoriser le tri à la source.

A partir de 2015, les conseils généraux devront procéder au tri à la source des déchets fermentescibles produits dans leurs locaux. Cette action permet, dans une certaine mesure, d'anticiper l'application de cette règlementation.

En Meuse, la Mission Développement Durable et le service Education du Conseil général sont les pilotes de ce projet, en lien avec le service Environnement. Les différents personnels des collèges, ainsi que les élèves, seront fortement impliqués dans la démarche. Le recrutement d'une personne en service civique est prévu pour la phase de diagnostic, sensibilisation des publics et proposition d'actions.

L'objectif se décline en plusieurs actions :

- réalisation d'un diagnostic « déchets » dans les collèges : quantité et typologie

- identification des solutions de valorisation existant aujourd'hui en externe (collecte des déchets par les EPCI) et en interne (compostage…)

- réalisation d'un « plan déchets » pour chaque établissement, intégrable dans un Agenda 21 scolaire le cas échéant

- mise en œuvre du plan déchets

Ce projet est valorisé dans le Plan Climat Energie de la collectivité, qui met en avant les actions intégrant les enjeux du développement durable et en particulier ceux favorisant la transition énergétique.

Partenaires techniques et leurs rôles:

- Collèges : implication de tous les personnels dans la démarche.

- Communautés de communes : solutions nouvelles pouvant être proposées en termes de ramassage des déchets.

Montant de l'action et partenaires financiers:

Financement du poste service civique (cofinancé par l'Etat sous conditions).

Les points forts à retenir :

- L'impact du projet sur plusieurs types de publics (agents du Conseil Général, enseignants, élèves) et pas uniquement sur les agents de la collectivité.

- Une action à plusieurs niveaux pour réduire la production de déchets (achat de produits plus adaptés, moins de gaspillage, tri facilité) et une prise en charge adéquate des déchets restants.

Les difficultés rencontrées :

- Diagnostic mené sur plusieurs établissements en même temps, d'où une multitude de personnes ressources, qui n'en sont pas tous au même point de réflexion.

- Périodes de vacances scolaires à prendre en compte pour réaliser le diagnostic (personnels des collèges absents à ces périodes).

Évaluation de l'action :

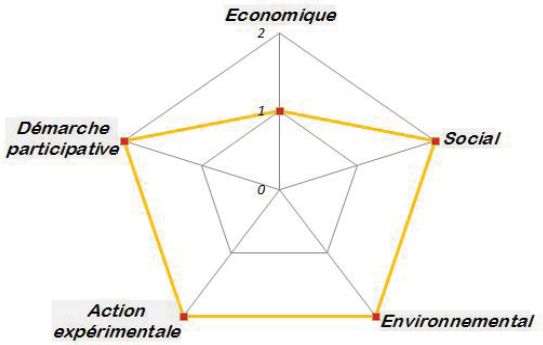

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Conseil Général de la Meuse]
Mettre en place et développer l'usage des systèmes visio, audio et téléconférence

Objectif du projet :

Diminuer les déplacements professionnels associés à des réunions :

- réduction des consommations de carburant et réduction des teqCO2 émises chaque année.

- diminution du temps passé dans les déplacements pour les agents (moins de contraintes et de risques, moins de fatigue et plus de temps de travail disponible pour les missions).

Contact :
Pilote du projet:
Yannick MILLOT et Nathalie MUSSET
Service informatique
Interlocutrice DD de la structure:
Virginie BASTIDE
Mission Développement Durable

Coordonnées :
Hôtel du Département,
Place Pierre-François Gossin,
55000 Bar-le-Duc
Tél : 03.29.45.77.55

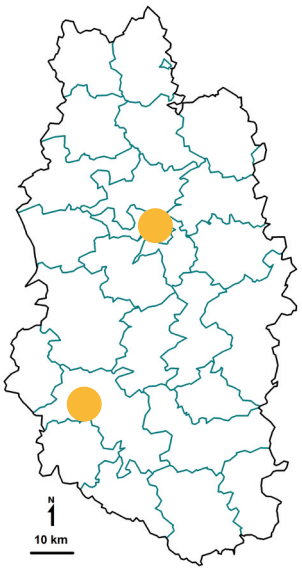

Calendrier de mise en oeuvre :

Le projet est initié depuis début 2012 et sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2013. Aujourd'hui les outils sont opérationnels et déjà bien utilisés par les services.

Descriptif du projet :

Il s'agit d'une des actions inscrites au Plan Climat Energiedu Département adopté par l'Assemblée Départementale le 4 juillet 2013.

Les agents du Conseil Général sont amenés à se déplacer fréquemment sur le territoire pour rencontrer les autres services ou des partenaires extérieurs, ce qui génère beaucoup de déplacements professionnels utilisant des véhicules.

Des besoins étaient pressentis et ont été confirmés par une enquête auprès des agents (courant 2012), ce qui a abouti à la mise en place de solutions de téléconférence.

Le Service Informatique du CG est le pilote de ce projet. Les besoins des agents de la collectivité ont été identifiés (enquête en 2012), ainsi que les outils existants sur le marché pour y répondre.

Des solutions d'audioconférence ont été mises en place : achat d'un logiciel propre en interne et d'équipements téléphoniques dédiés (logiciel : pieuvres), installés à l'Hôtel du Département, à la Direction de la Solidarité, à la Direction du Patrimoine Bâti et Routier à Bar-le-Duc, ainsi que dans les Agences Départementales d'Aménagement (ADA) de Stenay et Verdun. Jusqu'à 10 personnes peuvent participer en même temps.

Des solutions de visioconférence ont été mises en place : un système léger a été préféré à un système global, car il permet de faire une visioconférence avec toute personne équipée d'une connexion Internet, d'une webcam et d'une adresse électronique. L'investissement est également moins important. Cette solution suffit pour les besoins détectés dans la structure. Deux salles sont équipées en TBI (Tableau Blanc Interactif), webcam et pieuvre : une à l'Hôtel du Département à Bar-le-Duc, l'autre à l'ADA de Verdun. Cela réduit notamment les déplacements des agents situés dans le nord du département, qui peuvent se rendre à Verdun et diminuer par deux leurs temps et coûts de trajet.

Ces deux types de solutions ont été approuvés et relayés par la Direction Générale des Services, qui a notamment communiqué auprès des agents à plusieurs occasions pour les informer de l'existence de ces solutions et les inciter à les utiliser.

Un suivi précis est réalisé sur l'utilisation de ces outils de téléconférence : type d'outil utilisé, volume horaire d'utilisation, agents ayant recours aux outils, évaluation des carburants/teqCO2/ETP économisés.

Ce projet est valorisé dans le Plan Climat Energie de la collectivité, qui met en avant les actions intégrant les enjeux du développement durable et en particulier ceux favorisant la transition énergétique.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Action réalisée en interne au Conseil Général 55.

Montant de l'action et partenaires financiers:

Les investissements matériels et logiciel se montent à 16 000€.

MISE EN PLACE DE LA VISIOCONFERENCE

Les points forts à retenir :

Les indicateurs de suivi permettent d'évaluer les différentes économies réalisées jusqu'ici :

- Environ 33 000km évités, soit environ 5 000€ économisés et environ 5teqCO2
- 400 heures de déplacement évitées (soit 17h par agent ayant utilisé ces outils)

A terme, tous les agents et élus du Conseil Général seront sensibilisés à ces outils de communication.

Les difficultés rencontrées :

- Communiquer et inciter à l'utilisation des outils déployés par la collectivité.
- Amener les partenaires du territoire à également utiliser ces outils.

Évaluation de l'action :

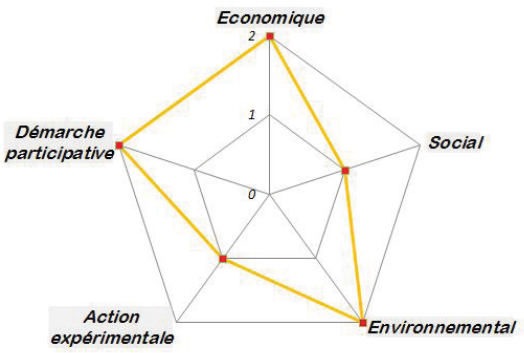

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Communauté de Communes de la Région de Damvillers]

Mise en place d'un programme de sensibilisation des publics jeunes à la gestion des déchets ménagers

Objectif du projet :

Sensibilisation au tri sélectif et programme de prévention auprès des jeunes publics. Les jeunes sont en effet privilégiés car

- il est possible au travers des jeunes de toucher indirectement les parents,

- ce sont les consommateurs de demain

-au travers d'approches pédagogiques, réduction de la quantité de déchets et favoriser la réutilisation et le recyclage

- au travers de la restauration collective, possibilité de travailler sur le gaspillage alimentaire

Contact :
Brigitte DENIS-EVEN,
Chargée de mission Environnement

Coordonnées :
2 Rue Carnot,
55150 Damvillers
ccrdamvillers@wanadoo.fr
Tél : 03.29.85.60.68

Calendrier de mise en oeuvre :

Septembre à juin, tous les ans selon la question de la transversalité avec les autres services scolaires et périscolaires.

Descriptif du projet :

Pour être conforme à la règlementation, un Syndicat Départemental d'Etude et de Traitement a été créé, réunissant un grand nombre d'EPCI meusiennes, pour mutualiser les moyens à mettre en œuvre et les décliner au sein des territoires. L'objectif est d'avancer sur la gestion et la prévention au regard de l'augmentation des tarifs et des prestations. L'idée est de dépasser l'échelle locale en termes de projet tout en maintenant l'échelle de proximité sur l'opérationnalité.

Sur la Codecom de Damvillers, la sensibilisation au tri sélectif est effective depuis plusieurs années. La compétence scolaire et le développement du périscolaire donnent la possibilité de toucher les jeunes populations.

Le programme de sensibilisation s'est basé sur la transversalité des services de la cantine, du périscolaire et au travers des politiques de jeunesse et de l'environnement. En termes de fonctionnement, la démarche interne informelle a été facilitée par la petite taille de la collectivité (mise en place de bacs de tri et point tri au niveau du centre de loisirs par exemple)

La mise en oeuvre du projet s'est déclinée au travers de démarches ponctuelles en fonction des opportunités de sensibilisation. Les structures relais sont :

- école maternelle : périscolaire + gaspillage alimentaire

- école primaire : périscolaire + gaspillage alimentaire

- collège : gaspillage alimentaire

- RAM : couches lavables

L'ambassadrice du tri a mis en place des animations auprès des scolaires à raison d'une ½ journée par classe. Le contenu pour les primaires s'appuyait sur un « conte écolo » et sur une activité manuelle de détournement de déchets avec une vocation artistique.

Pour les primaires et collégiens, l'intervention se basait sur un diaporama.

Un concours d'affiche a été organisé auprès des primaires volontaires

2012-2013 : préparation d'un défilé de modes à partir de matières recyclables et 2ème vie des déchets.

La déclinaison opérationnelle s'est traduite par :

- Sensibilisation des enfants, formation des animatrices, contact permanent entre service environnement et équipe de direction et d'animation d'Accueil Collectif de Mineur (ACM).

- Présentation des résultats des enfants auprès des parents et de la population locale: salle comble.

Concernant le gaspillage alimentaire :

- mise en place de bacs pour les élèves,

- sensibilisation des élèves par une sensibilisation table par table.

- Travail avec le cuisinier pour une réduction à la source : utilisation de vaisselle lavable et non jetable,… le chef cuistot mobilise son équipe pour être force de proposition sur ce domaine.

Témoignage : Luc BOURTEMBOURG, vice-président chargé de la gestion des déchets ménagers

«Des initiatives de sensibilisation ont débuté dès la rentrée de septembre 2013 avec la mise en place du tri des plateaux de cantine par les élèves de maternelle, du primaire et du collége. Cette démarche vise également à lutter contre le gaspillage alimentaire. D'autres actions seront à prévoir avec les enfants du centre de loisirs et les élèves de la Maison Familiale Rurale.

C'est ainsi, en communiquant avec les plus jeunes que l'on parviendra avec le temps à modifier les habitudes de consommation et à améliorer la gestion de nos déchets.»

Partenaires techniques et leurs rôles:

Gardienne de déchetterie, personnel Accueil Collectif de Mineur, un agent technique - Etablissements scolaires dans leur mission de relais

Montant de l'action et partenaires financiers:

Poste de chargé de mission et moyens alloués – entrent dans le fonctionnement de la collectivité + postes associés (ex: animateurs)

Récupération déchets - Quelques locations complémentaires pour le défilé - Eco-emballage (soutien à la communication)

Les points forts à retenir :

- Capacité à décliner le tri et la prévention déchets au travers de compétences complémentaires.

Les difficultés rencontrées :

- Manque de moyens techniques alloués à la mission prévention et tri des déchets.
- Turn over important auprès des structures relais = manque d'appropriation par les enseignants.
- Difficulté à ancrer le programmer sur du long terme, notamment au regard de la disponibilité des personnels (codecom, enseignants).
- Le manque de valorisation des productions faites par les écoles ne contribue pas à mobiliser sur le long terme les écoles.
- Pas de pérennisation du poste d'ambassadeur
- Difficile d'évaluer l'évolution des comportements auprès des usagers.

Évaluation de l'action :

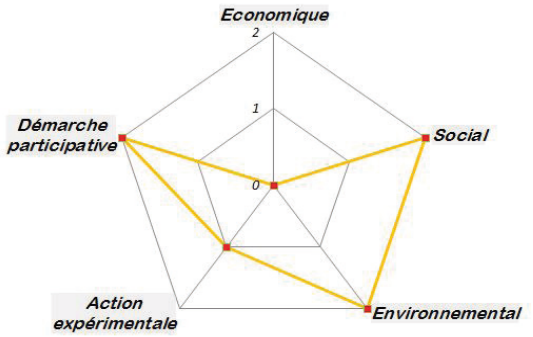

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Communauté de Communes du Pays de Montmédy]

Pôle transfrontalier de compétences en restauration des patrimoines bâtis

Objectif du projet :

Il s'agit de promouvoir en direction des particuliers et des professionnels les bons gestes à adopter concernant la mise en valeur et la rénovation du bâtiment afin de préserver sa qualité et par la même occasion faire acte de développement durable et de démontrer que de nouvelles techniques sont possibles concernant le bâti ancien.

Contact :
Adrien PASCOLINI,
Directeur du Pôle de compétences
directionpatriccpmontmedy@gmail.com

Coordonnées :
20 Avenue de la Gare,
55600 Montmédy
Tél : 03.29.80.16.44

Calendrier de mise en oeuvre :

Le debut des travaux aura lieu en avril 2014 et l'achèvement est prévu en 2015. Les premières formations pourront avoir lieu en 2014 mais seront développées dès la fin du chantier.

Descriptif du projet :

Le territoire du Pays de Montmédy se caractérise par une importante richesse patrimoniale que ce soit en termes de patrimoines protégés ou plus ordinaires.

Il s'agit d'un des premiers territoires meusiens en nombre d'immeubles classés ou inscrits, avec notamment 4 sites majeurs:

•Basilique gothique d'Avioth

•Château renaissance de Louppy sur Loison

•Cité renaissance de Marville

•Citadelle et ville-haute de Montmédy

Il est apparu important de démontrer que la rénovation du patrimoine bâti au-delà de préoccupations esthétiques ou historiques, était aussi un vecteur économique important car il touche au secteur du bâtiment. Ce secteur concerne de nombreuses entreprises et concerne également les préoccupations énergétiques et environnementales.

Il s'agit au travers de ce Pôle de promouvoir en direction des particuliers et des professionnels les bons gestes à adopter concernant la mise en valeur et la rénovation du bâtiment afin de préserver sa qualité et par la même faire acte de développement durable. Il s'agit aussi de démontrer que de nouvelles techniques sont possibles concernant le bâti ancien.

En étant labellisé Pôle d'Excellence Rurale, il s'inscrit dans une politique nationale de mise en valeur des initiatives innovantes dans les zones rurales. Il a également un but pédagogique et de formation. Il s'inscrit dans le cadre de politiques liées à l'emploi et à l'éducation ainsi qu'au développement durable (Grenelle de l'environnement).

Le but du Pôle est de développer des formations à la restauration du patrimoine bâti pour un large public : les scolaires, les professionnels du bâtiment, les employés communaux, les habitants, le public en réinsertion.

Des pratiques à encadrer :

•Comment restaurer le bâti ancien dans les règles de l'art de façon éco-responsable?

•Permettre aux populations l'accès aux normes de restauration.

•Limiter au maximum le décrépissage des façades.

•Promouvoir l'enduit afin de préserver la qualité de la pierre.

•Encourager le recours à la chaux et aux matériaux naturels.

L'obtention du Label PER et des financements liés sont utiles à la concrétisation du Pôle dans ses différentes dimensions :

•création d'un lieu de formation : la maison des patrimoines,

•réhabilitation de casemates destinées à l'accueil d'entreprises,

•réalisation d'un logiciel d'interprétation du patrimoine à l'attention des visiteurs,

•création d'un hôtel-restaurant, sur la base d'un partenariat public-privé.

Partenaires techniques et leurs rôles:

La Communauté de Communes du Pays de Montmédy porte le projet avec l'aide du Conseil Général de la Meuse, de la Région Lorraine et de l'Etat. Ce projet a une ambition interrégionale et transfrontalière (Belgique-Luxembourg).

Le centre des métiers du patrimoine de la Paix-Dieu est un partenaire transfrontalier de formations. Il apportera sa collaboration au niveau du public scolaire, des professionnels et des employés communaux.

L'Institut universitaire des métiers du patrimoine de Troyes est l'autre partenaire de formations du côté français. Il soutiendra l'offre de formations aussi bien du côté des professionnels que des habitants.

Montant de l'action et partenaires financiers:

Le PER bénéficiera d'une dotation de 1 449 117 euros, dont 1 218 017 euros du fonds ministériel mutualisé.

La Lorraine Gaumaise
GAUME - MAGINOT - MEUSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE MONTMEDY

Les points forts à retenir :

Le caractère transfrontalier du projet (rayonnement sur l'ensemble de la Grande Région : France, Belgique, Luxembourg, Allemagne, en développant des partenariats)

La collaboration avec des instituts de formations réputés,

Un territoire riche en patrimoine bâti (devenir un conservatoire des savoir-faire et un pôle d'innovation)

Développement économique du Pays de Montmédy

Les difficultés rencontrées :

Le secteur de la construction et des matériaux sont en constante évolution, il s'agit de faire une veille attentive sur les innovations mais également sur les retours d'expériences.

Évaluation de l'action :

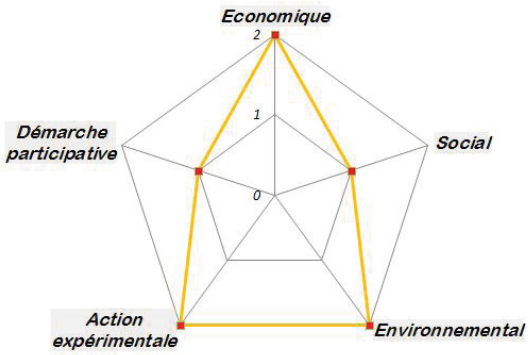

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

[Communauté de Communes du Sammiellois]

Opération «Foyers témoins»

Objectif du projet :

La Communauté de Communes a organisé, durant 3 mois, une opération « foyers témoins » qui consistait à sensibiliser les foyers volontaires à la réduction des déchets, en mesurant la quantité de déchets produits par chacun d'entre eux et en réalisant des économies au quotidien, grâce à des gestes simples.

Contact :
Lucie REDUREAU-BUCHOWSKI,
Animatrice du PLPD
Ambassatrice du tri
om.codecomsammiellois@orange.fr

Coordonnées :
Place des Moines
55300 SAINT-MIHIEL
Tél : 03.29.89.12.88

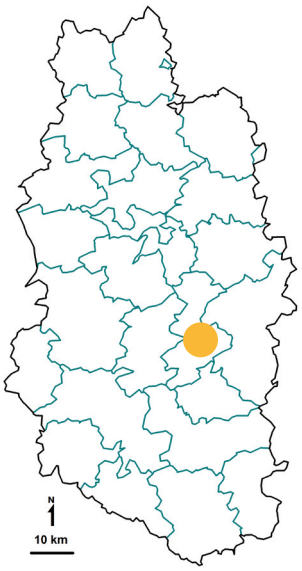

Calendrier de mise en oeuvre :

- Août 2013 : Réunion de présentation de l'opération et distribution du guide du foyer témoin
- Septembre 2013 : Réunion de présentation de la 2nde phase
- Octobre 2013 : Réunion intermédiaire concernant l'aspect pratique des gestes de prévention des déchets
- Mois d'octobre et novembre 2013 (tout au long de la deuxième phase) : visites et ateliers sur la thématique de prévention des déchets
- Décembre 2013 : Réunion « bilan de l'opération », autour d'un apéro « zéro déchets »

Descriptif du projet :

Engagée dans la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), la Communauté de Communes du Sammiellois mène des actions tout au long de l'année sur la thématique de prévention des déchets.

Il s'agit d'atteindre l'objectif de réduction de 7% de production d'ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif et verre) sur le territoire intercommunal. La prévention dans ce domaine traite à la fois de la réduction de la quantité de déchets produits mais aussi de la diminution de l'utilisation des produits dangereux (herbicides, pour le jardin ou produits toxiques utilisés au quotidien, comme certains détartrants chimiques).

Plusieurs axes orientent le PLPD. On s'intéressera tout particulièrement à deux thématiques qui concernent l'opération foyers témoins : l'action d'évitement des déchets et la sensibilisation des publics. L'enjeu global est de:

- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 24 kg/hab./an d'ici fin 2016.

- Diffuser des informations relatives aux gestes de prévention au sein des foyers participants, pour qu'ils soient des relais de l'information sur le territoire.

- Inciter la population à participer à la prévention des déchets en démontrant, à travers des foyers exemplaires, qu'il est possible d'agir sur la production de déchets à l'échelle du foyer.

Tout au long de l'opération (durée totale de 3 mois), les foyers participants ont pesé leurs déchets (ordures ménagères, tri sélectif, verre, publicités, déchets compostés pour certains) à l'aide d'un peson fourni par la communauté de communes.

L'opération comporte deux phases :

Phase 1 - Septembre : Evaluation de la production de déchets sans qu'aucun changement d'habitudes ne soit opéré au sein du foyer.

Phase 2 - Octobre et novembre : Evaluation de la production de déchets avec la mise en application d'au moins trois gestes de prévention, parmi la liste de gestes proposés ci-dessous.

Durant cette phase, des ateliers et visites sur la thématique de la prévention de déchets étaient proposés aux foyers (visite d'une plate-forme de compostage, conseils sur la pratique du compostage et du lombricompostage, par exemple), ceci dans le but d'accompagner les participants dans les gestes de réduction des déchets.

Liste des 3 gestes (au minimum) à choisir ,ci-dessous,durant la phase 2 de l'opération:

- Choisir le bon produit et le bon conditionnement
- Lutter contre le jetable
- Indiquer le « STOP-PUB » sur la boîte aux lettres
- Limiter les impressions
- Boire l'eau du robinet
- Economiser les piles
- Réparer (faire réparer) / Réutiliser ce qui peut l'être
- Fabriquer du compost/lombricompost
- Choisir des produits avec des labels «environnement»
- Adopter des gestes alternatifs à la production de déchets

Les foyers témoins n'ayant pas tous participé aux ateliers et visites organisés, ils ont reçu un compte-rendu de ce qui avait été vu ou fait lors de l'atelier ou de la visite (diffusion d'information via des fiches résumant les recettes anti-gaspi, les recettes de produits ménagers au naturel, ou les visites des sites). Il s'agissait de maintenir une dynamique de groupe et de favoriser la participation des foyers témoins de manière régulière pour les encourager, tout spécialement durant la phase 2 de l'opération.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Plate-forme de compostage : visite de l'installation effectuée par le gérant du site

Station de pompage : visite de la station de pompage effectuée par le 1er adjoint au maire de Saint-Mihiel.

Les ateliers de fabrication des produits ménagers et de compostage/paillage ont été réalisés en interne.

Montant de l'action et partenaires financiers:

- Achat et mise à disposition de 17 pesons par la Communauté de Communes du Sammiellois : 400 €
- Achat de petit matériel pour les animations réalisées en interne (compostage, produits ménagers naturels) : 90 €
- Subvention annuelle de l'ADEME accordée dans le cadre de la mise en place du PLPD, pour toutes les actions répondant à son intérêt.

Saint-Mihiel

Les « Foyers témoins » luttent contre les déchets

Opération « Stop pub »

Article du 28 août 2013 – L'Est Républicain

Les points forts à retenir :

- Visite des sites et ateliers pratiques très appréciés des foyers témoins.
- Investissement important de la part de certains foyers dans l'opération : diffusion d'information recherchée par les foyers témoins pour l'ensemble du groupe.
- Renforcement du réseau autour de la prévention des déchets : une des participante déjà engagée dans une association locale, a permis de recueillir les contacts nécessaires à l'élaboration d'un futur projet autour du gaspillage alimentaire.
- Les foyers participants pratiquaient déjà des gestes éco-exemplaires en matière de déchets. Malgré leur éco-exemplarité, l'ensemble du groupe a tout de même réussi à réduire sa production moyenne de déchets 30%.

Les difficultés rencontrées :

- Bien faire comprendre à tous les participants l'intérêt de l'opération en insistant sur le fait qu'il s'agira de modifier ses habitudes durant la seconde phase, au moins pour la durée de l'opération dans un premier temps, en vue d'en mesurer l'impact au bout des trois mois.
- Visites : Après détermination des dates de visites, réunions et ateliers, recontacter les partenaires pour leur rappeler les date et horaire convenus au préalable afin d'éviter un oubli de rendez-vous.
- Il est possible que des personnes recherchant avant tout un lien social s'inscrivent, sans comprendre réellement le but de l'opération, en confondant toujours le tri sélectif, qui ne participera pas à la diminution de la production de déchets, et la prévention des déchets, qui aborde les moyens de les réduire.incompréhension de l'objectif final.

Évaluation de l'action :

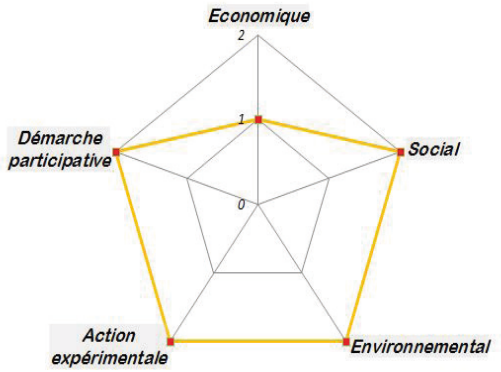

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Mairie de Bras-sur-Meuse]
Ouverture du 1er «Fab-Lab» en Meuse

Objectif du projet :

Un Fab-Lab est un laboratoire de fabrication (Contraction de l'anglais fabrication laboratory), un atelier de prototypage, composé de machines-outils numériques pilotées par ordinateur (imprimante 3D, fraiseuse numérique, découpe laser etc…)

Contact :
Julien DIDRY,
Maire de Bras-sur-Meuse

Coordonnées :
3 place Mairie
55100 Bras-sur-Meuse
Tél : 03.29.84.51.59
contact@numerifab.fr

Calendrier de mise en oeuvre :

Le FABLAB a ouvert ses portes le 18 janvier 2014

Descriptif du projet :

Un Fab-Lab est un laboratoire de fabrication, un atelier de prototypage à la demande, composé de machines-outils pilotées par ordinateur et destiné à tous : utilisateurs, étudiants, lycéens, collégiens, créatifs, bricoleurs du XXIème siècle, artistes, artisans, commerçants…

Il permet de reproduire des éléments déjà existants mais aussi de fabriquer des objets qui n'existent pas encore. Les limites de ce projet sont quasi infinies.

Grâce à des interfaces informatiques, «ergonomiques » et de plus en plus interopérables, il devient plus aisé pour des usagers non-spécialistes de prendre le contrôle d'outils techniques. L'avantage particulier d'un Fab-Lab est qu'il facilite la matérialisation du numérique, la collaboration, les liens, les échanges. Il s'inscrit pleinement dans l'objectif de réduction de la fracture numérique et dans l'intelligence collective.

L'idée est qu'un Fab-Lab partage de la connaissance, des savoirs, des plans, des designs et collabore avec d'autres Fab-Lab à l'échelle nationale et internationale.

Les différents Fab Labs en France et dans le monde combinent tous, de manières différentes, cinq fonctions correspondant à cinq publics :

- la simple découverte du pouvoir de faire, de fabriquer, qui s'adresse aux enfants ou aux bricoleurs ;

- l'éducation par l'action, qui s'adresse aux écoles et universités ;

- le prototypage rapide, qui s'adresse aux entrepreneurs et créateurs ;

- la production locale, qui répond notamment aux besoins de pays en développement, mais aussi à ceux d'artistes, designers ou bricoleurs qui ne cherchent pas la grande série ;

- l'innovation, l'invention des objets, des espaces, des formes de demain.

La FAB-LAB a aussi un rôle à jouer dans la maîtrise de l'obsolescence programmée en prolongeant la vie des équipements électroniques, électroménagers, informatiques…

Le Fab-Lab de Bras-sur-meuse est une extension du numéripôle.

A ce jour, il y a une cinquantaine de Fab-Lab en France. Certains sont en place depuis quelques années, mais le mouvement s'accélère. D'ici à quelques années, les Fab-Labs seront présents dans toutes les grandes villes et dans certaines communes rurales. Des privés se lancent aussi dans les Fab-Labs avec des objectifs plus économiques.

La commune a mis à disposition les locaux (30m²). Ils ont été réhabilités par les agents communaux et les bénévoles autour d'un projet participatif.

Le numérifab fonctionnera de la même manière que le Numéripôle avec une adhésion annuelle auquel s'ajoutera le coût des formations souhaitées ou des consommables nécessaires à la réalisation des projets des utilisateurs.

Pour le fonctionnement du Fab-Lab, un jeune en service civique volontaire de 6 mois est recruté.

Un emploi est envisagé. Le Fab-Lab est aussi géré par des bénévoles.

Partenaires techniques et leurs rôles:

Ce projet innovant a eu le soutien de l'Etat, la Région et de la Codecom de Charny avec au total plus de 75% de subventions.

L'objectif est que le Fab-Lab s'équilibre par les recettes générées par les formations, etc…

Montant de l'action et partenaires financiers:

L'investissement pour les machines est d'environ 35 000€.

C'est un coût raisonnable par rapport à d'autres Fab-Labs, car à Bras le Numéripôle est déjà doté des outils de formations (ordinateurs, logiciels etc…)

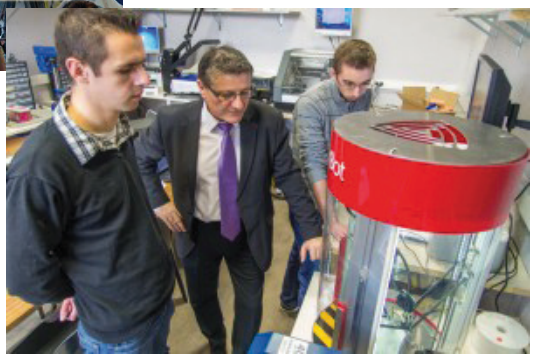

Les points forts à retenir :

- Le numérique est un enjeu de développement économique et social d'un territoire.

- Le Fab-Lab facilite la matérialisation du numérique, la collaboration, les liens, les échanges. Il s'inscrit pleinement dans l'objectif de réduction de la fracture numérique et dans l'intelligence collective.

- Système ouvert et collaboratif

- Le retour sur investissement est aussi à mesurer en termes d'impacts sur la réduction de la fracture numérique, de la mise en réseau des talents et des passionnés et de montrer la capacité des zones rurales à innover et avancer.

Les difficultés rencontrées :

- Le concept des Fab-Labs est encore trop méconnu à ce jour.

Évaluation de l'action :

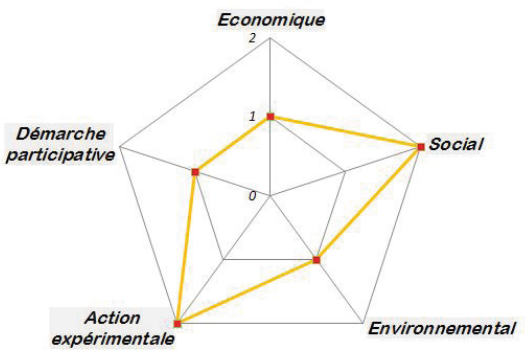

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Lycée MARGUERITTE, VERDUN]

Action Abeilles dans le cadre de l'Agenda 21 du lycée

Objectif du projet :

L'Agenda 21 a pour objectif de sensibiliser les lycéens au rôle majeur de l'abeille dans la biodiversité et de prouver que celle-ci est parfaitement adaptée à la ville, voire qu'elle peut y trouver des conditions plus favorables (absence de pesticides, température légèrement supérieure, enchaînement de floraison plus régulier).

Contact :
Thierry WOLF,
Enseignant au lycée

Coordonnées :
Lycée Margueritte
Place Vauban
55100 Verdun
Tél : 03.29.86.14.46

Calendrier de mise en oeuvre :

Mise en place de l'action depuis la rentrée 2012-2013

Descriptif du projet :

Un Agenda 21 est un plan d'actions pour le 21ème siècle qui répond à des problématiques environnementales, sociales et économiques.

Il peut être appliqué à différentes échelles (locales, nationales…) et notamment au sein des lycées (compétence de la Région). Depuis 2008, la Région Lorraine a accompagné plus d'une trentaine d'établissements dans cette voie.

Il s'agit alors d'une démarche participative associant l'ensemble de la communauté scolaire : personnel administratif, professeurs, élèves… et visant à faire un état des lieux de la situation de l'établissement dans le domaine du développement durable en vue de définir des orientations susceptibles d'améliorer le contexte actuel. Au lycée Margueritte, cela s'est traduit en plusieurs objectifs de :

• Devenir un établissement actif dans la maîtrise des énergies,

• Protéger et développer la biodiversité,

• Améliorer le cadre de vie intérieur/extérieur,

• Sensibiliser au comportement éco citoyen.

Concernant la biodiversité, l'action consiste à:

- L'Installation de deux ruches dans une zone appropriée du lycée Margueritte site Vauban.

- La mise en place de visites guidées à destination des lycéens volontaires.

- La mise en place d'une exposition pédagogique à destination des élèves ainsi que des professeurs

- Sensibiliser les élèves à l'apiculture et au rôle de l'abeille dans la biodiversité.

Les ruches permettent également de mettre en place des travaux personnalisés encadrés (TPE) traitant de l'apiculture :

- Comparer l'évolution de 2 ruches installées l'une en ville et l'autre à la campagne.

- Créer un calendrier de floraison en ville, etc.…

- Informer les acteurs du lycée du comportement à adopter en présence de ces insectes.

- Collaborer avec le groupe espace vert avec la création de prairie mellifère

Depuis 2012, le lycée a mis en place des ruches contenant aujourd'hui deux essaims d'abeilles.

La présence d'une balance électronique permet de mesurer le poids des ruches toutes les deux heures environ. D'autres capteurs indiquent : la température extérieure, la température intérieure, le taux d'humidité, le niveau de précipitations. Toutes des données sont renvoyées vers un site dont le lien est disponible depuis le site du lycée.

Les élèves peuvent donc suivre l'évolution de ces ruches : elles constituent un véritable outil pédagogique.

D'autres actions ont été menées hors du cadre Agenda 21 en lien avec les abeilles : exposition et travaux en français sur cette thématique, plantation de pelouses mellifères composées de plantes qui produisent des substances récoltées par les insectes butineurs pour être transformées en miel.

Témoignage : Thierry WOLF, enseignant au lycée Margueritte et apiculteur à l'origine de cette action :

« Je suis apiculteur amateur et mon but était de sensibiliser les élèves au monde des abeilles afin qu'ils comprennent leur importance au sein des écosystèmes et de les sensibiliser sur la préservation de la biodiversité de manière plus générale car c'est dans cette thématique de la démarche Agenda 21 que s'inscrit cette action.

Les élèves ont éprouvé une certaine appréhension au départ quant au fait de devoir approcher les ruches mais très vite, la curiosité a pris le dessus. Aujourd'hui, ils se bousculent et nous devons faire des sélections car le nombre de places est limité ».

Montant de l'action et partenaires financiers:

Financement : 80 % Région Lorraine / 20 % lycée, pour un total de 4560 €

Achat de 2 ruches vitrées avec hausses : 820 €

Achat de 2 colonies d'abeilles sur 10 cadres : 450 €

Matériel d'apiculture :

(13 Vareuses- gants- lève cadres- enfumoir) : 790 €

Aménagement du rucher : 500 €

Création pelouse mellifère : 1300 €

Achat exposition pédagogique sur les abeilles 700 €

Les points forts à retenir :

- Intérêt actuel pour l'apiculture
- Projet intégrant tout les personnels du lycée.

Les difficultés rencontrées :

- Réglementation contraignante à respecter (Respect des règles du code rural, zone non accessible directement par les élèves, signalisation de présence des ruches.)
- Problème d'allergie chez certains élèves

Évaluation de l'action :

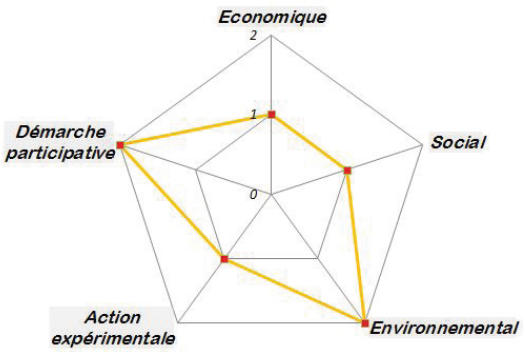

Ressources nécessaires :

	+	++	+++
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			

ATLAS DD en Meuse

ATLAS DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MEUSE
VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

[Communauté de Communes de la Haute Saulx]

« Ecurey, Pôles d'Avenir »

Objectif du projet :

«Ecurey, Pôles d'Avenir» doit développer des actions économiques qui favorisent le développement durable dans le cadre de l'habitat et de l'agriculture. Il s'agit d'anticiper les changements de société et de comportement à moyen terme qui seront induits par la mise en œuvre des politiques de développement durable en mettant en place une veille technologique, des actions de recherches et développement, des formations et des actions de sensibilisation au développement durable.

Contact :
Laurence BONNET,
Chargée de mission

Coordonnées :
10 Rue Luc Dessante,
55290 Montiers-sur-Saulx
Tél : 03.29.75.97.40
lbonnet@haute-saulx.fr

Calendrier de mise en oeuvre :

2009-2011 : Réalisation du Projet et candidature Pôle d'excellence rurale.

2011 : Labellisation PER - Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage Architecte

2012 : Recrutement d'un architecte

2014 : Fin des travaux prévue – création de l'association de gestion– recrutement d'un directeur

2015 : Ouverture du site

Descriptif du projet :

Un groupe d'habitants et d'élus ont décidé de créer un Centre d'expérimentation du Développement Durable en milieu rural à Ecurey, hameau de la commune de Montiers-sur Saulx.

A Ecurey, ont été implantées une abbaye cistercienne fortement détruite à la Révolution Française puis au 19e siècle, une ferme et une fonderie d'art et d'ornement. La fonderie a cessé toute activité en 1985 et la ferme en 2010.

Le centre d'expérimentation du développement durable appelé « Ecurey, Pôles d'avenir » est destiné à offrir des ressources pour « bien vivre à la campagne » et accroître ainsi la qualité de vie et la capacité économique de ce territoire rural. Le « bien vivre à la campagne » s'exprime en termes de services, d'emploi, de culture. Mais les conditions économiques et sociales associées au caractère rural imposent d'inventer de nouvelles façons de satisfaire ces besoins.

Au regard des contextes institutionnels :

- Le projet s'inscrit dans le Grenelle 2 de l'environnement en favorisant des actions de réhabilitation du bâti pour diminuer les besoins en énergies et en émission de gaz à effet de serre. Il promeut également d'autres modes de production agricole en expérimentant d'autres cultures.
- Le Plan Climat Régional de la Région Lorraine place en priorité la sensibilisation aux économies d'énergie, la formation des professionnels, l'utilisation des écomatériaux et la structuration des circuits courts de diffusion.
- Le dispositif « Meuse Energies Nouvelles » permet au Conseil Général de renforcer son action environnementale et de viser à faire de la Meuse un département pilote dans le domaine énergétique.
- Le projet est également lié au Plan Climat Territorial conduit par le Pays Barrois et soutenu par le programme Leader 2007-2013.
- Dans ce même cadre, Alliance Villes Emploi (AVE) et l'ADEME se sont engagées dans un programme d'animation et de planification d'actions emploi-formation. La Maison départementale de l'Emploi de la Meuse en lien avec le Plan Climat Territorial, a été retenue pour diagnostiquer et définir le programme d'action.

«Ecurey, Pôles d'Avenir» regroupe à ce jour trois axes d'intervention.

Un pôle de formation autour de l'éco-construction

Une grande halle de la fonderie sera aménagée en différents ateliers pour permettre à des centres de formation et à des centres d'apprentissage de préparer les artisans et entreprises locaux aux matériaux et aux méthodes innovantes pour rénover le bâti ancien.

Un pôle filière agricole

Un premier axe est dédié à l'exploitation et à la recherche, autour du thème de l'ortie. Les techniques de culture, collecte et séchage de l'ortie seront étudiées. L'objectif est de permettre une recherche sur les propriétés phytosanitaires, médicinales, cosmétiques et alimentaires de cette plante.

Un second axe est dédié à l'agriculture raisonnée, par l'aménagement de terrains destinés au maraîchage, et d'espaces affectés au conditionnement et à la vente. L'objectif étant toujours le développement et la recherche autour de nouveaux produits et de nouvelles formes d'exploitation.

Un pôle culturel et de développement durable

Un Centre d'interprétation et un parcours de découverte en extérieur présenteront l'histoire économique, sociale et environnementale du site et de ses environs. Le visiteur sera amené à découvrir la façon dont l'homme a utilisé, selon les époques, les ressources à sa disposition, transformé son environnement, et amélioré ses conditions d'existence. Ce parcours doit permettre au visiteur de découvrir la richesse du lieu, de questionner le concept de développement durable à travers l'histoire d'Ecurey et d''envisager d'autres modes de développement.

Un lieu de création et de diffusion artistique aménagé dans l'ancienne ferme, au sein de grands espaces modulables.

Gouvernance : Le projet qui s'est construit autour de la réhabilitation de la friche industrielle a regroupé en premier lieu des habitants et des élus de la Communauté de Communes de la Haute Saulx. Ce groupe de réflexion a donné la thématique centrale du projet, c'est-à-dire un lieu de réflexion sur le développement durable. Le Pays Barrois a été associé très tôt à ce projet car les thèmes développés pour le projet d'Ecurey étaient en lien direct avec ses actions. De plus le Pays offrait la possibilité de donner au projet une dimension territoriale plus importante et plus cohérente avec les actions envisagées. Le Pays Barrois a donc porté la candidature administrative du Pôle d'excellence rurale auprès de l'Etat. La Communauté de communes de la Haute Saulx est maître d'ouvrage. Le groupe de réflexion a été associé à toutes les réflexions sur le projet. Cependant, les décisions concernant le projet (montant des travaux, convention de partenariat) étaient présentées et votées par les élus du Conseil Communautaire.

En 2014, une association de gestion doit être mise en place. Les statuts prévoient quatre collèges pour constituer le Conseil d'administration. Un collège d'élus (7 sièges), un collège d'utilisateur (2 sièges), un collège d'autres associations (2 siège), un collège de bénévoles (2 sièges) et deux financeurs (deux sièges).

Pour faire fonctionner le site, il est prévu dans un premier temps, le recrutement d'un directeur et d'un emploi aidé (26 heures) ainsi que la participation des bénévoles.

Témoignage : Francis Legrand, Président de la Communauté de Communes de la Haute Saulx

Le projet d'«Ecurey, Pôles d'Avenir» puise ses racines dans un riche passé (religieux, industriel, agricole) mais est construit dans une perspective optimiste résolument tournée vers l'avenir.

Ce projet situé dans un cadre architectural ainsi préservé et dans un environnement naturel assez remarquable se veut être un catalyseur et un phare rayonnant bien au-delà de notre petit territoire.

La ruralité ambitieuse est au cœur de notre projet. Nous nous affichons comme militants et précurseurs d'une forte identité où nous conjuguons « bien vivre en milieu rural » et développement durable.

L'élaboration de cette réalisation s'est faite avec une forte mixité de différents publics qui a été d'une grande richesse.

Le développement économique sera modeste au départ et il ne peut être que croissant. Mais, dès aujourd'hui, Ecurey est déjà un lieu d'échange, de réflexion et d'animation culturelle.

Une belle réalisation au-delà de tous les clivages !

Défi 1
Défi 2
Défi 3
Défi 4
Défi 5
Défi 6
Défi 7
Défi 8
Défi 9

Partenaires techniques et leurs rôles:

Les partenaires ont joué un rôle très important dans la construction des différentes activités qui ont été définies pour animer le Centre d'expérimentation du Développement durable. Ainsi, le pôle de formation autour de l'éco-construction a été élaboré par EDF, la CAPEB, la Chambre des métiers et de l'artisanat, les organismes de formation GRETA, AMIFOP, AFPA, CFA de Pont-à-Mousson. Au cours du chantier, la construction de la plateforme donnera lieu a des modules de formation organisés par l'AFPA pour du public en insertion et par le CFA de Pont- Mousson.

Pour la culture de l'ortie, l'action est montée par l'ENSAIA, Agria Lorraine et l'EPL agro de Bar-le-Duc. Ces différents partenaires recherchent leurs financements, organisent leurs venues sur le site et mettent en place les journées d'information et de communication vers les professionnels et le grand public. Ils ont défini leurs besoins pour l'aménagement des locaux qui leur étaient destinés.

Montant de l'action et partenaires financiers:

Budget : 5 361 000€ (Région Lorraine : 5,41%; Etat : 27,26%; GIP objectif Meuse : 46,92%; ADEME 0,37%)

EDF : mécénat pour la plateforme en éco-construction

Europe: LEADER pour les études sur l'implantation des maraîchers et les tests d'étanchéité sur les bâtiments rénovés

Source photo: B2H Architectes, Nancy

Les points forts à retenir :

L'élaboration du projet a été très intéressante car elle a associé des habitants, des partenaires et des élus. Cette élaboration permet d'envisager un soutien de bénévoles pour les débuts du fonctionnement. L'apport des partenaires est essentiel pour tenter de mettre en place des actions qui à la fois, correspondent aux objectifs fixés par le projet et répondent également à des besoins repérés par les professionnels.

La labellisation Pôle d'Excellence Rurale a imposé un rythme très contraignant (fin du paiement des travaux juin 2015) mais elle a permis de maintenir une très bonne dynamique du projet.

Les difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées sont, comme dans tous projets, le retrait de partenaires alors que le projet se concrétise. La difficulté est de maintenir un groupe d'habitants impliqués lorsque le projet entre dans une phase de réalisation très technique.

Évaluation de l'action :

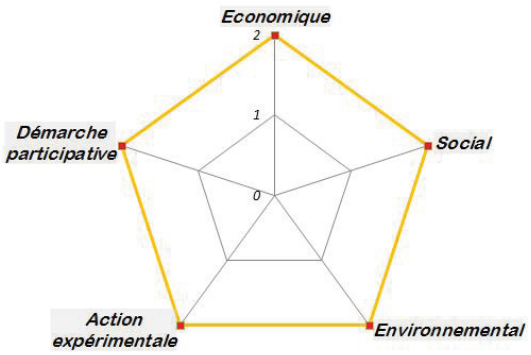

Ressources nécessaires :

	+	+ +	+ + +
Temps de l'action			
Complexité de mise en œuvre			
Besoin financier			